

Des plats à déguster sur place ou à emporter. Le restaurant du lycée pro a sa page Facebook

Au lycée professionnel le Hurle-Vent du Tréport, les élèves apprennent à cuisiner entrées, plats et desserts, qu'ils savent mettre en valeur pour les clients du restaurant d'application, ou pour ceux qui commandent des ventes à emporter.

Afin de mieux présenter leur travail, le restaurant du lycée vient de lancer sa page Facebook, où les internautes peuvent découvrir des photos des plats préparés : « **Cette page sera une nouvelle compétence que nous souhaitons développer auprès de nos élèves : la communication** » peut-on lire en message d'introduction. « **Nous publierons donc les photos de leurs réalisations, les informations inhérentes à la vie de ce restaurant, les menus et quelques surprises parfois** ».

Ainsi les visiteurs peuvent-ils admirer les assiettes et tables préparées par les élèves, pour mieux se rendre compte de l'étendue de leur savoir-faire.

Tous les jours de la semaine, midi et soir, il est possible de manger au restaurant d'application du lycée. Les menus peuvent être consultés sur le site internet du lycée le Hurle-Vent. Par ailleurs, un système de vente à emporter est également mis en place, où les clients peuvent réserver différents plats, à la part (les retraits doivent être effectués le vendredi, de 10 h 30 à 14 h).

Pour les clients, l'avantage du restaurant d'application est le rapport qualité prix des plats proposés. L'inconvénient est qu'il faut commander ou réserver au restaurant longtemps à l'avance (10 jours pour les commandes, une semaine pour réserver et manger sur place). Mais en mangeant là-bas, les clients savent aussi qu'ils permettent aux élèves de s'exercer et de progresser dans leur apprentissage.

Retrouvez le restaurant du lycée pro sur Facebook : Restaurant d'application La Côte D'Opale [Le Tréport](#). Menus et ventes à emporter son également disponibles sur le site du lycée le Hurle-Vent.



En cuisine, le chef donne ses instructions aux cuistos, qui sont élèves au lycée (photo d'archives). undefined